

## PUBLICATIONS DISPONIBLES EN LIBRE ACCÈS

Danielle PINARD, « Au-delà de la distinction du fait et du droit en matière constitutionnelle : les postulats nécessaires », (2014) 48 *R.J.T.* 1. [URL]

Danielle PINARD, « La promesse brisée de *Oakes* » dans Luc B. TREMBLAY et Grégoire C.N. WEBBER (dir.), *La limitation des droits de la Charte : essais critiques sur l'arrêt R. c. Oakes*, Montréal, Éditions Thémis, 2009, p. 131. [URL]

Danielle PINARD, « Les énoncés de fait du législateur et le contrôle judiciaire de constitutionnalité au Canada : de l'utilisation des préambules et autres dispositions non normatives des lois », (2009) 24 *N.J.C.L.* 27. [URL]

Danielle PINARD, « De l'absence d'esbroufe dans le traitement des faits sociaux en contexte constitutionnel : la retenue méconnue du juge Antonio Lamer », (2009) 46 *S.C.L.R. (2d)* 401. [URL]

Danielle PINARD, « Certaines utilisations de principes constitutionnels implicites par la Cour suprême du Canada », (2007) 55 *Jahrbuch des öffentlichen Rechts* 625. [URL]

Danielle PINARD, « Une malheureuse célébration de la *Charte des droits et libertés de la personne* par la Cour suprême du Canada : l'arrêt *Chaoulli* », (2006) *R. du B.* 421 (Numéro thématique : *La Charte québécoise : origines, enjeux et perspectives*). [URL]

Danielle PINARD, « A Plea for Conceptual Consistency in Constitutional Remedies », (2006) 18 *N.J.C.L.* 105. [URL]

Danielle PINARD, « Les principes de preuve en matière de contrôle de constitutionnalité vus sous l'angle d'un exercice de gestion de risques » dans COMMISSION DU DROIT DU CANADA (dir.), *Le droit et le risque : mémoires du concours Perspectives juridiques 2003*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, p. 181. [URL]

### Version anglaise:

Danielle PINARD, « Evidentiary Principles with Respect to Judicial Review of Constitutionality: A Risk Management Perspective » in LAW COMMISSION OF CANADA (ed), *Law and Risk*, Vancouver, UBC Press, 2005, p. 121. [URL]

Danielle PINARD, « Le domaine de la connaissance d'office des faits » dans Jean-Claude PAQUET (dir.), *Actes de la XVI<sup>e</sup> Conférence des juristes de l'État*, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2004, p. 351. [URL]

Danielle PINARD, « Institutional Boundaries and Judicial Review – Some Thoughts on How the Court is Going About Its Business : Desperately Seeking Coherence », (2004) 25 *S.C.L.R. (2d)* 213. [URL]

Jean-François GAUDREAU-DESBIENS et Danielle PINARD, « Les minorités en droit public canadien », (2003-04) 34 *R.D.U.S.* 197. [URL]

Danielle PINARD, « Les sanctions d'une règle de droit législative incompatible avec la *Charte canadienne des droits et libertés* : le *reading in*, le *reading down*, l'interprétation large, l'interprétation atténuée, etc.! », (2003) *R. du B.* 421 (Numéro spécial – Mars 2003). [URL]

Danielle PINARD, « La "méthode contextuelle" », (2002) 81 *R. du B. can.* 323. [URL]

Danielle PINARD, « Charter and Context: the Facts for Which We Need Evidence, and the Mysterious Other Ones », (2001) 14 *S.C.L.R. (2d)* 163. [URL]

Danielle PINARD, « Incertitude et risques : la preuve en matière constitutionnelle » dans Joost BLOM et Hélène DUMONT (dir.), *Science, vérité et justice*, Institut canadien d'administration de la justice, Montréal, Éditions Thémis, 2001, p. 65. [URL]

**Version anglaise:**

Danielle PINARD, « Uncertainty and Risks: Evidence in Constitutional Litigation » in Joost BLOM and Hélène DUMONT (eds), *Science, truth and justice*, Canadian Institute for the Administration of Justice, Montreal, Éditions Thémis, 2001, p. 97. [URL]

Danielle PINARD, « Activisme ou retenue dans la méthode : démarche en quête de points de repères » dans Mary Jane MOSSMAN et Ghislain OTIS (dir.), *La montée en puissance des juges : ses manifestations, sa contestation*, Institut canadien d'administration de la justice, Montréal, Éditions Thémis, 2000, p. 213. [URL]

Danielle PINARD, « Le "sens commun" dans le raisonnement judiciaire en contexte constitutionnel » dans DeLloyd J. GUTH, Rebecca JOHNSON, John P. MCEVOY et al. (dir.), *Gérard V. La Forest at the Supreme Court of Canada, 1985-1997*, Winnipeg, Supreme Court of Canada Historical Society, Canadian Legal History Project, Faculty of Law, University of Manitoba, 2000, p. 381. [URL]

Danielle PINARD, « La connaissance d'office des faits sociaux en contexte constitutionnel », (1997) 31 *R.J.T.* 315. [URL]

Danielle PINARD, « La notion traditionnelle de connaissance d'office des faits », (1997) 31 *R.J.T.* 87. [URL]

Danielle PINARD, « La preuve des faits sociaux et les Brandeis Briefs : quelques réserves », (1996) 26 *R.D.U.S.* 497. [URL]

Danielle PINARD, « La rationalité législative, une question de possibilités ou de probabilités? Commentaire à l'occasion de l'affaire du tabac » (1994) 39 *McGill L.J.* 401. [URL]

- Danielle PINARD, « Le rôle de la Cour suprême du Canada dans l'affirmation de l'intégration et de la souveraineté » dans Karim BENYEKHLEF (dir.), *Souveraineté et intégration : actes du colloque conjoint des facultés de droit de l'Université de Poitiers et de l'Université de Montréal, tenu à Poitiers en mai 1992*, Centre de recherche en droit public, Montréal, Éditions Thémis, 1993, p. 289. [\[URL\]](#)
- Danielle PINARD, « Les dix ans de la *Charte canadienne des droits et libertés* et le droit civil québécois : quelques réflexions », (1992) 24:1 *Ottawa L.R.* 193. [\[URL\]](#)
- Danielle PINARD, « The Constituents of Democracy. The Individual in the Work of Madame Justice Wilson », (1992) 15 *Dalhousie L.J.* 81. [\[URL\]](#)
- Danielle PINARD, « Les seules règles de droit qui peuvent poser des limites aux droits et libertés constitutionnellement protégés et l'arrêt *Slaight Communications* », (1991) 1 *N.J.C.L.* 79. [\[URL\]](#)
- Danielle PINARD, « L'exigence d'avis préalable au procureur général prévue à l'article 95 du *Code de procédure civile* », (1990) 50 *R. du B.* 629. [\[URL\]](#)
- Danielle PINARD, « Le principe d'interprétation issu de la présomption de constitutionnalité et la *Charte canadienne des droits et libertés* », (1990) 35:2 *McGill L.J.* 305. [\[URL\]](#)
- Danielle PINARD, « Le droit et le fait dans l'application des standards et la clause limitative de la *Charte canadienne des droits et libertés* », (1989) 30 *C. de D.* 137. [\[URL\]](#)
- Danielle PINARD et Joel BAKAN, « Getting To The Bottom of Meech Lake: A Discussion of Some Recent Writings on the 1987 Constitutional Accord », (1989) 21:1 *Ottawa L.R.* 247. [\[URL\]](#)
- Danielle PINARD, « Le pouvoir des tribunaux administratifs québécois de refuser de donner effet à des textes qu'ils jugent inconstitutionnels », (1987-88) 33 *McGill L.J.* 170. [\[URL\]](#)